

AVIS DE PUBLICATION

Conformément à l'article 124 de la loi du 15 mai 2007 relative à la sécurité civile.

SÉANCE PUBLIQUE

Secrétariat

1. **Objet:** Approbation du Procès-verbal du Conseil zonal du 24 septembre 2021- Décision.
2. **Objet:** Présentation du rapport trimestriel (avril à juin 2021) d'information sur le fonctionnement de la zone par le Commandant de zone - Rapport requis par la loi du 15 mai 2007 relative à la Sécurité civile.

Marchés publics

3. **Objet:** Réparation de l'Autopompe Mercedes ATEGO immatriculée 1NCC503 auprès de la firme Vanassche FFE NV via le marché CSC n°ZOHE 031/2020 relatif à l'équipement et la transformation de 5 autopompes type « D » destinées aux missions de dégagement de la Zone de Secours Hainaut-Est - Budget extraordinaire 2021 - Montant total de la dépense : 17.103,69 euros HTVA soit 20.695,46 euros TVAC - Décision.

Finances

4. **Objet:** Application de l'article 60 du Règlement Général de la Comptabilité des Zones de Secours. Société D'Ieteren - Véhicule spécial - Montant total : 125.311,46€ TTC. Budget extraordinaire - Exercice 2021 (origine de la dépense : 2019)
5. **Objet:** Fixation des dotations communales 2022 - Décision.

Secrétariat

6. **Objet:** Présentation de la note du Commandant de zone sur la réorganisation des postes de la zone.
7. **Objet:** Recours remporté par la Zone Nage contre l'Etat fédéral pour obtenir un juste financement des Zone de secours - Quid du suivi d'une même démarche pour la Zone de secours Hainaut-Est ?

HUIS CLOS

Ressources humaines

8. **Objet:** GRH - Démission de ses fonctions et mise à la pension de ***, Chef de bureau administratif au sein du cadre administratif et logistique de la Zone de secours Hainaut-Est- Décision.
9. **Objet:** GRH - Evaluation du personnel opérationnel - Période 2019-2021 - Fixation des cotations - Décision.



ZOHE
Zone de secours
HAINAUT-EST

10. **Objet:** GRH - Prolongation de la désignation de sept sapeurs-pompiers pour exercer les fonctions supérieures de caporal - Prolongation au 1er octobre 2021 - Délibération rectificative.

Le Secrétaire



Thierry GILBART

Par le Conseil,

Le Président



Loïc D'HAeyer, Bourgmestre de
Fleurus